



SCS - CHANGEMENT DE LA DÉNOMINATION SOCIALE D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pièces justificatives à joindre au dossier

- un formulaire M3B dûment rempli et signé. Un exemplaire est destiné au greffe et un exemplaire au centre de formalités des entreprises (CFE).
- un pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même le formulaire M3B

COÛT

Emoluments du Greffe (HT)	Frais postaux	TVA	INPI	BODACC	Tarif (TTC)
49,28 €	0 €	9,86 €	5,9 €	116 €	181,04 €